Accord CE/Ancienne République yougoslave de Macédoine ARYM: accord de coopération

1996/0259(AVC) - 01/10/1997

Le rapporteur s'est déclaré convaincu que cet accord renforcera la crédibilité politique de ce nouvel Etat indépendant; même si le chômage a atteint 36% et les problèmes ethniques n'y manquent pas, l'inflation a quand même régressé et les problèmes avec la Grèce voisine ont été résolus. Le commissaire Marin a convenu que l'accord constitue une avancée, notamment son volet transports, qui contribuera puissamment à renforcer la stabilité dans la région. Il faut espérer que le Conseil donnera son accord le 1er janvier 1998 au plus tard.